

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.1329.2005.TREATIES-9 (Notification Dépositaire)

AMENDEMENT À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION OU LA
LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES CLASSIQUES QUI
PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT DES EFFETS
TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT SANS
DISCRIMINATION

GENÈVE, 21 DÉCEMBRE 2001

PROPOSITION DE CORRECTION AU TEXTE AUTHENTIQUE RUSSE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'attention du Secrétaire général a été attirée sur une erreur apparente contenue dans le paragraphe 6 de l'Amendement (texte authentique russe) tel que circulé par la notification dépositaire C.N.104.2002.TREATIES-1 du 11 février 2002.

..... L'Annexe à cette notification contient la correction proposée au texte authentique russe.

Conformément à la pratique dépositaire établie, le Secrétaire général se propose, sauf objection à ce que soit effectuée une correction déterminée de la part d'un État contractant, d'effectuer la correction proposée dans le texte authentique russe de l'Amendement.

Toute correction doit être communiquée au Secrétaire général au plus tard le vendredi 3 février 2006.

Le 4 janvier 2006



Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponible sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.

6. Применение положений настоящей Конвенции и прилагаемых к ней Протоколов к сторонам в конфликте, которые не являются Высокими Договаривающимися Сторонами, принявшими настоящую Конвенцию или прилагаемые к ней Протоколы, ни прямо, ни косвенно не изменяет их юридический статус или юридический статус спорной территории.